

MEMO DU FUTUR RETRAITE

NOTRE CONSEIL : ANTICIPER !

Et réclamer le **GUIDE DEPART A LA RETRAITE** à votre **Référent Retraités SNECA**

EN AMONT :

- **Vérifier vos documents personnels** : le relevé individuel de situation reçu tous les 5 ans depuis 35 ans et l'estimation indicative globale reçue à partir de 55 ans.
- Si certains trimestres manquent, s'adresser au plus vite à la MSA en fournissant les justificatifs (bulletins de salaire, attestations pôle emploi, certificats de travail...)
- **Faire valider sa date de départ possible** (en fonction de la date de naissance et des trimestres validés) et demander une estimation.

RETRAITE DE BASE :

La **demande** doit être faite, soit par courrier, soit en ligne Site MSA, Espace privé, www.msa.fr

- 6 mois avant pour attestation carrières longues
- 4 mois pour demande de retraite.

Action coordonnée avec le régime général / CNAV et le Régime social des indépendants / RSI

INFORMATIONS RETRAITES COMPLEMENTAIRES ET LA RETRAITE SUPPLEMENTAIRE :

Site www.groupagricola.com, informations retraites complémentaires (onglet Votre Retraite) et supplémentaire (onglet Votre Prévoyance)

Ouvrir un compte client (espace client), le code client figure sur tout courrier Agrica

Demander un RDV téléphonique avec un conseiller au 0 821 200 800 pour les retraites complémentaires au 01 71 21 15 15 pour la retraite supplémentaire.

DEMANDE DE RETRAITE ARCCO, AGIRC, IRCANTEC :

S'adresser au **CICAS** de son département.



DEMANDE DE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE :

Demande par écrit à CCPMA Prévoyance : 22, rue de la Bienfaisance - 75282 Paris cedex 08

DEVIS MUTUELLE VERTE :

www.sneca-retraites.fr - rubrique "services", Mutuelles, imprimer la demande de devis ou appeler le 04 94 18 55 10

Ou question particulière à e.accueil@mutuelleverte.com

AVANTAGES SPECIFIQUES SNECA :

Site internet www.sneca-retraites

Site Avantages www.sneca-avantages.fr, avec de nombreuses promotions sur les loisirs, voyages, consommation, technologies, électro ménager...

Une Newsletter régulière, avec les dernières actualités

Une nouvelle page Facebook

Un partenariat avec AGRICA

Une complémentaire négociée par le SNECA avec Mutuelle Verte (devis gratuit)

Des Référents Retraités par section à votre écoute.

SPECIFICITES - EXCLUSIVITES

Tous ces services sont réservés exclusivement aux adhérents SNECA Retraités

Cotisation annuelle réduite.

ACTION SOCIALE AGRICA :

Des aides en cas de handicap, de deuil... appeler le 0821 200 800

Ou actionsociale@groupagricola.com

www.groupagricola.com